



GROUP	4	HERBICIDE
GROUPE	4	HERBICIDE

# 2,4-D ESTER 700

EMULSIFIABLE CONCENTRATE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

HERBICIDE

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND THE BOOKLET  
BEFORE USING

**GARANTEE:**

2,4-D, present as  
2-ethyl hexyl ester...660 g/L

REGISTRATION NO. 27818  
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

IN CASE OF EMERGENCY DUE TO A  
MAJOR SPILL, FIRE OR POISONING  
INVOLVING THIS PRODUCT CALL DAY  
OR NIGHT, 1-800-561-8273.



**ANGER**

**POISON**

POTENTIAL SKIN SENSITIZER

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

WARNING – SKIN IRRITANT

AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET  
AVANT L'UTILISATION

**GARANTEE:**

2,4-D, présent sous forme  
d'ester 2-éthyle hexyle...660 g/L

N° D'HOMOLOGATION 27818  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN  
DÉVERSEMENT IMPORTANT,  
D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION  
IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ  
LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

**LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.**

789 Donnybrook Drive  
Dorchester, Ontario  
N0L 1G5  
1-800-328-4678



IHT 2012-04-26 v2 10/12

**NET CONTENTS /  
CONTENU NET: 9.8 L**

PULL AT THUMBMARK TO DETACH BOOK FROM LABEL  
TIRER SUR L'ONGLET POUR DÉTACHER LE LIVRET DE L'ÉTIQUETTE

**PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.** Fatal or poisonous if swallowed. Potential skin sensitizer. Causes skin irritation. DO NOT get on skin. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes IMMEDIATELY. After use, wash hands and other exposed skin. Avoid breathing spray mist. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

For product and use information, contact Loveland Products Canada Inc. 1-800-328-4678.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:** Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.

This product contains a petroleum distillate, which is moderately to highly toxic to aquatic organisms.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands, estuaries or marine habitats. DO NOT contaminate irrigation/drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. Toxic to broadleaf terrestrial plants. This product may harm other broadleaf plants in the vicinity of the treatment area. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. If applying this product using a handheld sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.

Toxic to small mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.

Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.

#### **Leaching**

The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

To minimize possible contamination of groundwater, the use of spot treatment application is recommended in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) or the water table is shallow. To minimize possible contamination of groundwater, the use of spot treatment application is recommended.

#### **Run-off**

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with moderate to steep slope, bare soil, compacted soil, or clay. Avoid application of this product when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a strip of untreated vegetation between the treated area and the edge of the water body. To prevent runoff from domestic uses avoid spraying on driveways, sidewalks or other hard surfaces. Do not irrigate within 24 hours after application.

#### **PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:**

**Handling the concentrate (mixing and loading):** Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal. Mixers/loaders/applicators using handheld equipment must wear a respirator if they will be handling more than 5 kg a.e. (7.58 L) per day. DO NOT handle more than 8 kg a.e. (12.1 L) per day. When handling more than 265 kg a.e. per day (402 L), workers must also use a closed system.

**Handling the dilute spray solution (during application or repairing or cleaning equipment):** Wear a long-sleeved shirt, long pants, coveralls, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.

**Ground Application:** Applicators (mixers/loaders) must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves. Gloves are not required during application when applicator is in an enclosed tractor or an enclosed airplane cockpit.

**Aerial Application:** Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.

No human flaggers are permitted.

#### **OPERATOR USE PRECAUTIONS:**

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- After using this product, remove clothing and launder separately and promptly, and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

#### **FIRST AID:**

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

#### **TOXICOLOGICAL INFORMATION:**

This product may cause mild irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other

possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

**STORAGE CONDITIONS:** Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs. May be stored at any temperature. SHAKE WELL BEFORE USING.

**DISPOSAL/DECONTAMINATION: For Recyclable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.

Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**For Returnable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**For Returnable-Refillable Containers:**

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

**DIRECTIONS FOR USE:**

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands, estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation/drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**Field sprayer application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

**Aerial application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies that minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g. wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g. coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats. For the use of the herbicide in site preparation and conifer release in forestry, terrestrial buffer zones are not required.

**RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:**

For resistance management, SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide or other Group 4 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact LOVELAND PRODUCTS CANADA Inc. at 1-800-328-4678 or at [www.uap.ca](http://www.uap.ca).

**BUFFER ZONES:**

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the tables below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Crop		Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:				Terrestrial Habitat	
			Freshwater Habitat of Depths:		Estuarine/Marine Habitat of Depths:			
			Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m		
Field sprayer*	Golf courses, turf		1	0	1	0	1	
	Field crops (cereal grains, corn, grain and forage sorghum)		1	1	1	1	1	
	Grasslands, fallowland and crop stubble, pastures, rangelands, non-cropland (including rights-of-way** and brush control)		1	1	1	1	2	
Aerial	Field crops (cereal grains, corn, grain and forage sorghum, alfalfa)		Fixed wing	10	0	1	0	45
			Rotary wing	10	0	1	0	40
	Grasslands, fallowland and crop stubble, pastures and rangelands		Fixed wing	15	0	1	0	60
			Rotary wing	15	0	1	0	50
	Non-cropland (including rights-of-way** and brush control)	3.4 L/ha (2.24 kg a.e./ha)	Fixed wing	70	0	1	0	150
			Rotary wing	35	0	1	0	80
		6.8 L/ha (4.48 kg a.e./ha)	Fixed wing	125	1	15	1	225
			Rotary wing	50	1	5	1	100
	Forestry (site preparation)	2.4 kg a.e./ha	Fixed wing	175	0	1	1	NR
			Rotary wing	95	0	1	0	NR
		3.1 kg a.e./ha	Fixed wing	225	1	1	0	NR
			Rotary wing	125	1	1	0	NR
4.48 kg a.e./ha		Fixed wing	350	1	20	1	NR	
		Rotary wing	175	1	10	1	NR	

\* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

\*\* For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required.

NR - buffer zones not required.

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

**GENERAL USE PRECAUTIONS:**

SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide may cause damage to susceptible crop, ornamental, and other plants, even in minute quantities.

Avoid spray drift to any desirable vegetation. Coarse sprays are less likely to drift.

Do not spray during periods of high winds.

**PRE-HARVEST INTERVALS:**

Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application. Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application. Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter. **Restricted-Entry Interval (REI):** Do not enter treated area within 12 hours after application.

**MIXING:**

Shake well before using. To ensure even mixing, half fill the sprayer tank with clean water, add the required amount of SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide and agitate thoroughly. Add the remainder of the water and agitate before spraying. If the spray solution has been left standing, agitate thoroughly before use. Wash sprayer thoroughly after use.

For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

**EQUIPMENT AND SPRAY VOLUME:**

Apply in 50 to 200 litres of water per hectare by ground equipment unless otherwise indicated. Higher water volumes will reduce the risk of crop injury.

Apply in a minimum of 30 litres of water per hectare by aerial equipment. Use spray nozzles and pressures that deliver a medium to coarse quality spray. Avoid generating fine, driftable droplets. For knapsack, spot treatment applications, mix 200 mL of product in 10 L water. Spray to wet all foliage thoroughly.

**TANK MIXES:**

SALVO 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide may be recommended in tank mix with other products. Consult the label of the tank mix partner product, and follow the most stringent set of precautions, restrictions and directions for use.

**CROPS, TIMING, RATES AND METHODS OF APPLICATION:**

Use the dose required to control the weeds present. To minimize the risk of crop injury, do not exceed the recommended rate listed for the crop. Higher rates may be required to control certain weed species. Rates above those recommended for a crop may result in significant crop injury, and should only be used when the risk of crop injury will be offset by the benefits of enhanced weed control. Apply in warm weather when the crop and weeds are growing well, and the weeds are at a susceptible stage. Avoid application during drought conditions or during exceptionally hot weather.

**CROP:**

Red skinned potatoes (i.e. for Skin Colour Enhancement of Red Skinned Potatoes)

**RATE TO USE:** 118.9 mL per ha (78.5 g a.i./ha)

**NUMBER OF APPLICATIONS:** 2 applications per year

**APPLICATION TIMING/INTERVAL:** The first application at pre-bud stage and the second application at 10-14 days after the first application

**APPLICATION METHOD:** Broadcast foliar by ground only

**SPRAY VOLUME:** 50 – 250 L spray solution per hectare

**PRE-HARVEST INTERVAL:** 24 days

**ADDITIONAL USE DIRECTIONS:** Application of this herbicide on potatoes may result in crop injury, but tuber yield should not be affected.

For Use in red potatoes grown for fresh market only

**CROP:** Spring Cereals (Wheat, Barley, Rye), not underseeded with legumes

**APPLICATION TIME:** From the 4-leaf expanded to the early flag-leaf (shot blade) stage.

**METHOD:** Ground or Aerial application.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 1.1 L. Do not apply more than once per year.

**CROP:** Winter Cereals (Winter Wheat, Fall Rye)

**APPLICATION TIME:** In spring, from full tillering to the shot blade stage. Do not apply during and after the flag-leaf stage. Do not apply to seedling winter cereals in the fall.

**METHOD:** Ground or Aerial application.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 0.8 L. Do not apply more than once per year.

**CROP:** Field Corn

**APPLICATION TIME:** As an overall spray, before the corn is 15 cm tall (leaf extended) and/or before the 6-leaf stage. Application as an overall spray at later stages will damage the corn. For later applications (corn 15-75 cm, leaf extended), use a shielded spray or a directed spray with drop pipes. Keep spray off corn foliage. Do not apply within 2 weeks of silking and tasselling. Avoid cultivation for 2 weeks following spraying. Use at least 100 L/ha water. Do not add oil or surfactant.

**METHOD:** Ground or Aerial application.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 0.8 L. Do not apply more than once per year.

**CROP:** Established Grasses Grown for Forage and Seed Production

**APPLICATION TIME:** In spring, up to the shot blade stage of the grass, or in fall, after harvest. Application during flower development or pollination will reduce seed yield. Use at least 100 L/ha water.

**METHOD:** Ground or Aerial application.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 0.8 L (crops for seed production) Up to 1.6 L (hay or pasture crops). Do not apply more than twice per year.

**CROP:** Established Pasture and Rangeland (without legumes)

**APPLICATION TIME:** Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September. Apply after pasture has been grazed or cut and weed growth has resumed. Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare. A second treatment may be required to control perennial weeds. Do not apply in freshly seeded grasses and pastures until well established. Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

**METHOD:** Ground or Aerial application.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 3.4 L. Do not apply more than twice per year.

**CROP:** Stubble Land, Roadsides, Uncropped Land, Airport

**APPLICATION TIME:** Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September. Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare. A second treatment may be required to control perennial weeds. Cultivating grain stubble and spraying after regrowth may aid in control. Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

**METHOD:** Ground or Aerial application (stubble land and uncropped land). Ground application (roadsides).

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 2.35 L. Do not apply more than twice per year. For hand-held equipment, do not apply more than 2700 g a.e. (4.1 L) per person per day.

**CROP:** Golf Courses (roughs and fairways only), sod farms

**APPLICATION TIME:**

This product is only effective when applied to the leaves of actively growing weeds. This product will not prevent new weeds—apply only when weeds are present. If weed populations do not warrant a broadcast application (e.g., entire turf area), consider spot treatments that target only weedy areas. This product is designed to target treatment of weedy areas of turf. This product may injure desirable ornamentals and vegetables.

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September, before grasses are in the flag-leaf (shot blade) stage.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

Do not use on bentgrass or newly seeded areas.

Avoid mowing for several days before and after treatment.

Do not apply if rainfall is expected, or irrigating, within 24 hours.

Applications while plants are under stress, such as during hot, cold or drought conditions, will increase risk of damage to turf and can result in reduced weed control. Use caution when spraying near sensitive desirable vegetation.

Do not allow people (other than the applicator) or pets onto the treatment area during application.

Do not enter treated areas until spray has thoroughly dried.

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification.

**METHOD:**

DO NOT apply by air. Ground application only.

**MAXIMUM APPLICATION FREQUENCY:**

DO NOT apply more than two broadcast applications per season. This does not include spot treatments.

**RECOMMENDED RATE PER HECTARE:** Up to 1.9 L at each application. Up to 3.8 L per year, total. Do not apply more than twice per year.

**CONTROL OF WOODY GROWTH IN NON-GRAZED AREAS:** Apply at time of rapid growth, usually May, June and/or September. Apply 3.25 to 6.8 litres of product, by ground in 1000 to 3000 litres of water per hectare. For aerial applications use 55 to 165 litres of spray solution per hectare. For oil water carrier, use 15 litres of oil mixed in 40 litres of water with continuous agitation. Use the lower rate for species that are more susceptible such as chokecherry, western snowberry and willow. For hand-held equipment, do not apply more than 4.1 L per person per day. Do not apply more than twice per year. Spray brush species up to 3 metres tall after foliage is well developed. Applications soon after leaves are fully open usually give the best results. Apply sufficient spray volume to thoroughly wet all plant parts to the ground line. Brush or trees above 3 metres tall should be cut close to the ground and sprayed when the regrowth is over 0.6 m tall. With good growing conditions and adequate soil moisture, sprays may be applied up to 2 to 3 weeks before normal frost time. To reduce potential drift hazard, a drift control agent may be added. Follow directions on the drift control agent label for the correct mixing sequence. Ground or aerial application. For hand-held equipment, do not apply more than 7.6 L per person per day without a respirator or 12.1 L per person per day with a respirator.

**BASAL BARK AND STUMP TREATMENT:** Controls hard-to-kill woody brush and young trees. The solution can be applied to the basal part of standing brush and young trees during any time of the year, prior to formation of corky bark. To prevent regrowth treat stumps immediately after cutting by spraying or painting stumps, exposed roots and cut surface. Thorough drenching is essential. Mix 2.5 L in 100 L of fuel oil. Spray to run-off. For hand-held equipment, do not apply more than 2700 g a.e. (4.1 L) per person per day.

**WEEDS CONTROLLED:** Susceptible Weeds: Annual sow-thistle, Bluebur (before the 4-leaf stage), Burdock (before the 4-leaf stage), Cocklebur, Daisy fleabane, False flax, False ragweed, Flixweed, Giant ragweed, Goat's-beard, Kochia, Lamb's-quarters, Mustards (except Dog and Tansy), Narrow-leaved hawk's-beard (in fall, and at the 1- to 2-leaf stage in spring), Plantain, Prickly lettuce, Ragweeds, Redroot pigweed, Russian pigweed, Russian-thistle, Shepherd's-purse, Stinging nettle, Stinkweed, Sweet Clover (seedling), Thyme-leaved surge, Volunteer canola. Wild radish, Wild (prairie) sunflower

**Rates to Control Susceptible Weeds:** Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 0.5 to 0.8 L/ha.

Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 0.8 L/ha. Resistance increases with age.

**Harder-to-Control Weeds:** Curled dock (apply before 4-leaf stage), Dog mustard, Field pepper-grass, Flixweed (if treated before bolting in spring), Groundsel, Hairy gallsoga, Hawkweed, Heal-all, Knotweed (apply before the 4-leaf stage), Narrow-leaved hawk's-beard (if treated before bolting in spring), Oak-leaved goosefoot,

Pineappleweed, Prostrate pigweed, Purslane, Sheep sorrel, Tansy mustard, Tumble pigweed, Velvetleaf.

**Rates for Harder-To-Control Weeds:** Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 0.9 to 1.3 L/ha. Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 1.3 L/ha. Resistance increases with age.

**Very-Hard-to-Control Weeds – Only Top Growth Control Can Be Expected:** Biennial wormwood, Blue lettuce, Burdock, Buttercup, Canada thistle, Chicory, Curled dock, Dandelion, Field bindweed, Field chickweed\*, Field horsetail\*, Gumweed, Hedge bindweed, Hemp-nettle\* (if treated before the 4-leaf stage), Hoary cress, Lady's-thumb\*, Leafy spurge, Mouse-eared chickweed\*, Perennial sow-thistle, Russian knapweed, Scentless mayweed, Smartweed\*, Tartary buckwheat, Teasel, Volunteer sunflower, Wild buckwheat\*, Yellow rocket (controlled with applications before 4-leaf stage).

\* Use highest listed rate for suppression.

**Rates for Top Growth Control of Very-Hard-To-Control Weeds:** Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 1.1 to 1.3 L/ha. Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 1.3 L/ha. Resistance increases with age.

**NOTICE TO USER:** This product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

**RESTRICTED USE:**

**FOREST AND WOODLAND MANAGEMENT**

**NATURE OF RESTRICTION:**

This product is to be used only in the manner authorized. Consult local pesticide regulatory authorities about use permits that may be required.

**CONIFER RELEASE - AERIAL APPLICATION:**

To control undesirable hardwood species in stands of fir, hemlock, spruce and pine regeneration apply SALVO 2,4-D Ester 700 at 3.63 to 4.7 L/ha in 30 to 80 L/ha of total spray mixture. Use water or an "oil-water" mixture. Never allow any water or mixture containing water to get into the SALVO 2,4-D Ester 700 or the oil spray premix. Note: SALVO 2,4-D Ester 700 in water or oil-water sprays forms an emulsion, not a solution, and separation may take place unless sprays are agitated continuously until used up. Mechanical agitation is recommended.

To prevent conifer damage, delay spraying until all new conifer growth has hardened off, when the terminal buds feel sharp to touch.

Caution should be taken to ensure that the conifer is not in a second phase of active or "lammas" growth in late summer. Hardwoods should not have commenced fall colouration. Control of heavy suckering species such as maple, trembling aspen and balsam poplar may only be partial. Raspberries will not be controlled and may if present proliferate following removal of the hardwood overstory.

**FOREST SITE PREPARATION - AERIAL APPLICATION:**

To control mixed hardwood species on sites to be planted to conifers, use 4.7 to 6.78 litres of SALVO 2,4-D Ester 700 in 30 to 100 litres of total spray mixture per hectare. Apply as a uniform spray when the foliage is well developed and the brush is actively growing. Under conditions of good growth and high soil moisture, sprays can be used 2 to 3 weeks before normal frost time. For best results use a 10% oil-water\* mixture.

**NOTE:** When preparing sites for planting do not plant conifers before spraying as the conifers present at the time of spraying may be injured or killed. To reduce potential drift hazard on non-crop locations, a drift control agent may be added. Follow all directions on the drift control agent label for the correct mixing sequence. Do not apply more than twice per year.

\* To prepare the "oil-water" mixture add the SALVO 2,4-D Ester 700 to the oil in a separate container. With vigorous agitation 1 litre of SALVO 2,4-D Ester 700 will emulsify up to 10 litres of oil in 100 litres of spray mixture. Start running the water into the empty spray tank, then slowly add the premix with continuous agitation. All the premix should be in the tank by the time 1/3 of the water is in. If the premix is put in the tank without any water, the first water added may form a thick "invert" (water in oil) emulsion which will be hard to break.

**USE PRECAUTIONS:**

With aircraft, uniform coverage can be obtained and drift minimized by using 235 kPa spray pressure or less at the nozzle, by using nozzles directed straight back, by using a spray boom no larger than 3/4 the wing span of the aircraft and by spraying when wind velocity is less than 8 km/h.

**Generic Aerial Application Label Instructions**

**Directions for Use**

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label. Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

**BEFORE AERIAL APPLICATION TO FORESTS –** Consult the most recent provincially approved topographic maps of the area to be treated (1:50 000) or more up-to-date information (e.g. GPS Systems) to identify sensitive aquatic habitats.

Sensitive aquatic habitats include:

- All running (lotic) and standing (lentic) water bodies, including impoundments, beaver ponds and bog ponds, that appear on the map or GPS system;
- Running (lotic) and standing (lentic) water bodies that do not appear on the map or GPS system but are visible from the air.

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual developed by the Federal Provincial Territorial Committee on Pest Management and Pesticides

#### **Operator Precautions**

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted. It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application. The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

#### **Product Specific Precautions**

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

#### **PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Nocif ou mortel si ingéré. Sensibilisant cutané potentiel. Irritant cutané. NE PAS mettre en contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever IMMÉDIATEMENT tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca). Pour des informations sur les produits et leur utilisation, s'adresser à Loveland Products Canada Inc., 1-800-328-4678.

#### **PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :**

Éviter de contaminer des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats à eaux douces tels que des lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, terres humides, estuaires ou habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et/ou en eau potable, ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets. Produit toxique pour les plantes terrestres à feuilles larges (dicotylédones). Ce produit peut nuire à d'autres plantes à feuilles larges qui se trouvent à proximité de l'aire traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.

Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons stipulées dans le MODE D'EMPLOI.

Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

#### **Lessivage :**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable. (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde. Pour réduire au minimum la contamination possible des eaux souterraines, l'application de traitement localisé est recommandé.

#### **Ruissellement :**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.

Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application.

#### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :**

**Manutention du concentré (mélange et chargement) :** porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Les préposés au mélange, au chargement et à l'application doivent porter un respirateur s'ils prévoient manipuler plus de 5 kg e.a./j (7,58 L). Ne pas manipuler plus de 8 kg e.a./j (12,1 L).

S'ils prévoient utiliser plus de 265 kg e.a./j (402 L), les travailleurs doivent également employer un système fermé.

**Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de la application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel) :** porter une chemise à manches longues, un pantalon long, une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

**Application à l'aide d'une rampe au sol :** Les préposés à l'application (au mélange et au chargement) doivent porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

**Application par voie aérienne :** Les préposés à l'application doivent porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de nettoyage et de réparation.



Il est interdit de recourir à des signaleurs humains.

#### **PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :**

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, le retirer immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver en profondeur les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements personnels et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instruction de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon et de l'eau.

#### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination musculaire. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. D'autres effets possibles de la surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée. Administrer un traitement symptomatique.

#### **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :**

Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Entreposer à n'importe quelle température. **BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI.**

#### **ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :**

##### **Contenants Recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

##### **Contenants Réutilisables :**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

##### **Contenants Réutilisables – Rechargeables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### **MODE D'EMPLOI :**

NE PAS APPLIQUER ce produit directement sur les habitats aquatiques tels que les lacs, rivières, mares, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, milieux humides, estuaires ou habitats marins.

NE PAS CONTAMINER les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

**Application au moyen d'un pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

**Pulvérisation par voie aérienne :** NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Pour les applications sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Toutefois, il faut avoir recours aux meilleures stratégies d'application qui soient en termes de réduction de la dérive hors site, ce qui suppose notamment la prise en considération des conditions météorologiques (p. ex. la direction du vent, la faible vitesse du vent) et du matériel de pulvérisation utilisé (p. ex. gouttelettes de taille grossière, hauteur minimale au-dessus du couvert végétal). Les personnes qui appliquent le produit doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles. En ce qui concerne l'utilisation de l'herbicide à des fins de préparation d'un site et de dégagement des conifères, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

#### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à l'herbicide SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700, est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 avec les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Loveland Products Canada Inc. au 1-800-328-4678 ou à [www.uap.ca](http://www.uap.ca).

#### ZONES TAMPONS :

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brise-vent, terre à bois, haie, zone riveraine et zone arbutive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, ruisseau, marais, cour d'eau, réservoir et milieu humide) ainsi que de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Culture	Zones Tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				Habitats terrestres
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Terrains de golf, gazon en plaques	1	0	1	0	1
	Cultures de grande production (céréales, maïs, sorgho cultivé pour le grain ou comme fourrage, asperges, fraises, framboises)	1	1	1	1	1
	Prairies, jachères, chaume de cultures, pâturages, grands pâturages libres, terres non agricoles (y compris les emprises** et l'utilisation à des fins de débroussaillage)	1	1	1	1	2

\* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs. Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.

\*\* Pour l'application sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

NR - Non requise

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

Méthode d'application	Culture		Zones Tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :					
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m		
Voie aérienne	Cultures de grande production (céréales, maïs, sorgho cultivé pour le grain ou comme fourrage, luzerne)	Voilure fixe	10	0	1	0	45	
		Voilure tournante	10	0	1	0	40	
	Prairies, jachères et chaume de cultures, pâturages, grands pâturages libres	Voilure fixe	15	0	1	0	60	
		Voilure tournante	15	0	1	0	50	
	Terres non agricoles (y compris les emprises** et l'utilisation à des fins de débroussaillage)	3,4 L/ha (2,24 kg e.a./ha)	Voilure fixe	70	0	1	0	150
			Voilure tournante	35	0	1	0	80
		6,8 L/ha (4,48 kg e.a./ha)	Voilure fixe	125	1	15	1	225
			Voilure tournante	50	1	5	1	100
	Foresterie (préparation de site)	2,4 kg e.a./ha	Voilure fixe	175	0	1	0	NR
			Voilure tournante	95	0	1	0	NR
		3,1 kg e.a./ha	Voilure fixe	225	1	1	0	NR
			Voilure tournante	125	1	1	0	NR
		4,48 kg e.a./ha	Voilure fixe	350	1	20	1	NR
			Voilure tournante	175	1	10	1	NR

\* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs. Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.

\*\* Pour l'application sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

NR - Non requise

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

#### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE :

L'herbicide liquide SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 peut endommager les cultures sensibles, les cultures ornementales et les autres plantes même lorsqu'utilisé en

quantités quasi négligeables. Éviter de provoquer une dérive sur la végétation désirable. Les pulvérisations grossières sont moins susceptibles à la dérive. Ne pas pulvériser en période venteuse.

#### **Intervalles de pré-récolte**

Ne pas permettre aux animaux laitiers en lactation de brouter les champs pendant les 7 jours suivant l'application.

Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

#### **Délai de Sécurité (DS) :**

N'entrer dans le secteur traité dans un délai de 12 heures après application.

#### **MÉLANGE :**

Bien agiter avant l'utilisation. Pour assurer un mélange uniforme, remplir le réservoir d'eau propre jusqu'à la moitié, ajouter la quantité requise d'herbicide liquide de SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 et bien agiter. Ajouter la quantité manquante d'eau et agiter avant de pulvériser. Si la bouillie de pulvérisation a été laissée à stagner, bien agiter avant de la pulvériser. Bien nettoyer le pulvérisateur après son utilisation. Pour les contenants à capacité plus grande que 20L : Utiliser un système de transfert fermé pour transvider les liquides concentrés de tels contenants dans le réservoir du pulvérisateur.

#### **ÉQUIPEMENT ET VOLUME DE PULVÉRISATION :**

Appliquer dans un volume de 50 à 200 litres d'eau à l'hectare à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre sauf si mentionné différemment. Des volumes d'eau plus élevés contribuent à diminuer les risques d'endommager la culture. Appliquer dans un minimum de 30 litres d'eau à l'hectare par équipement aérien. Utiliser des buses et une pression de façon à pulvériser des gouttelettes de grosseur moyenne à grossière. Éviter de produire de fines gouttelettes, qui sont plus susceptibles à la dérive. Pour ce qui est des applications localisées, à l'aide d'un sac à dos, mélanger 200 mL de produit dans 10 L d'eau. Pulvériser de façon à mouiller à fond tout le feuillage.

#### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR :**

L'herbicide liquide SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 peut être recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits. Consulter l'étiquette du produit partenaire du mélange en réservoir et se conformer aux précautions, restrictions et au mode d'emploi les plus restrictifs.

#### **CULTURES, MOMENT PROPICIE POUR L'APPLICATION, DOSES ET MÉTHODES D'APPLICATION :**

Utiliser la dose requise pour supprimer les mauvaises herbes présentes. Afin de minimiser les risques d'endommager la culture, ne pas utiliser une dose supérieure à la dose recommandée pour la culture visée. Des doses supérieures peuvent être requises pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. L'utilisation de doses supérieures aux doses recommandées pour une culture visée peut occasionner des dommages significatifs à la culture, et ne devraient être utilisées que lorsque le risque de dommages à une culture serait compensé par les avantages d'une suppression améliorée des mauvaises herbes. Appliquer quand la température est chaude et quand la culture et les mauvaises herbes sont en croissance active et que les mauvaises herbes sont à un stade où elles sont sensibles au traitement. Éviter d'appliquer le produit lors d'une sécheresse ou s'il fait exceptionnellement chaud.

#### **CULTURE :**

Pommes de terre à pelure rouge (pour le rhaussement de la couleur des pommes de terre à pelure rouge)

**DOSE D'EMPLOI :** 118,9 mL/ha (78,5 g m.a./ha)

**NOMBRE D'APPLICATIONS :** 2 applications par année

**MOMENT ET INTERVALLES D'APPLICATION :** Effectuer la première application au stade prébourgeonnement et la seconde de 10 à 14 jours plus tard.

**MÉTHODE D'APPLICATION :** Pulvérisation foliaire généralisée par voie terrestre uniquement.

**VOLUME DE PULVÉRISATION :** 50 à 250 L de bouillie de pulvérisation par hectare

**DÉLAI AVANT RÉCOLTE :** 24 jours

**DIRECTIVES ADDITIONNELLES :** L'application de cet herbicide dans la pomme de terre peut causer des dommages à la culture, mais ne devrait pas affecter le rendement en tubercules.

Pour utilisation dans les pommes de terre rouges destinées au marché frais uniquement.

#### **CULTURE :**

Céréales de printemps (Blé, orge, seigle, avoine), sans contre-ensemencement de légumineuses.

#### **MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

De la 4<sup>e</sup> feuille déployée jusqu'au stade de la sortie de la feuille étendard.

#### **MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 1,1 L. Ne pas plus d'une application par année.

#### **CULTURE :**

Céréales d'automne (Blé d'automne, seigle d'automne)

#### **MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

Au printemps, entre le plein tallage et le stade de la sortie de la feuille étendard. Ne pas appliquer pendant ni après le stade de la feuille étendard. Ne pas appliquer sur les plantules de céréales d'automne à l'automne.

#### **MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 0,8 L. Ne pas plus d'une application par année.

**CULTURE :**

Maïs de grande culture

**MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

En traitement généralisé, avant que le maïs ne mesure 15 cm de haut (feuille déployée) et/ou avant la 6e feuille. Une application généralisée à des stades plus avancés risque d'endommager le maïs. Pour des applications plus tardives (maïs 15-75 cm, la feuille déployée), pulvériser à l'aide un jet protégé ou un jet dirigé, à l'aide de pendillards. Ne pas pulvériser sur le feuillage du maïs. Ne pas appliquer dans les 2 semaines qui précèdent l'apparition des panicles et des soies. Éviter de sarcler pendant les 2 semaines qui suivent l'application. Utiliser dans un minimum de 100 L/ha d'eau. Ne pas ajouter d'huile ni de surfactant.

**MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 0,8 L. Ne pas plus d'une application par année.

**CULTURE :**

Graminées pour la production de fourrages ou de semences

**MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

Au printemps, jusqu'au stade de la sortie de la feuille étandard ou à l'automne, après la récolte. Le fait de traiter pendant la floraison ou la pollinisation diminue le rendement des cultures de semences. Utiliser un minimum de 100 L/ha d'eau.

**MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 0,8 L (cultures pour la production de semences) Jusqu'à 1,6L (cultures pour le foin ou le pâturage) NE PAS effectuer plus de deux applications par année.

**CULTURE :** Pâturage établi et prairies (sans légumineuses)

**MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :** Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre. Appliquer après la coupe ou la paissance et quand les mauvaises herbes sont en croissance. Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau à l'hectare. Un deuxième traitement peut être nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces. Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages nouvellement semés avant qu'ils ne soient bien établis. En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.

**MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 3,4 L. NE PAS effectuer plus de deux applications par année.

**CULTURE :**

Chaume, Bords de routes, Terres non cultivées Aéroport.

**MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre. Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau à l'hectare. Un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces. Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser les repousses peut aider à la suppression. En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.

**MÉTHODE :**

Application terrestre ou aérienne (chaume et terres non cultivées). Application terrestre (bords de routes).

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :** Jusqu'à 2,35 L. NE PAS effectuer plus de deux applications par année. Quand on utilise un équipement portatif, ne pas appliquer plus de 2700 g e. a. (4,1 L) par personne par jour.

**CULTURE :**

Terrains de golf (allées et herbes longues seulement), gazonnières

**MOMENT PROPICIE À L'APPLICATION :**

Ce produit est efficace lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance des mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de plantes nuisibles. Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (c'est-à-dire sur le gazon), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes. Ce produit est conçu pour le traitement cibler des zones où poussent les mauvaises herbes sur le gazon. Ce produit peut nuire aux plantes ornementales désirables et aux légumes.

Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre, avant que les graminées n'atteignent le stade de la sortie de la feuille étandard. Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau à l'hectare. Ne pas traiter l'agrostide ni les zones nouvellement semées. Éviter de tondre pendant plusieurs jours avant et après le traitement. Ne pas appliquer dans les 24 heures qui précèdent une pluie ou l'irrigation.

Les applications au moment où les plants subissent des conditions climatiques stressantes ; chaud, froid ou sécheresse, augmentent les risques de dommages aux pelouses et peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Faire attention de ne pas pulvériser sur la végétation désirable avoisinante. Ne pas permettre aux personnes (autres que l'opérateur) ni aux animaux de pénétrer dans les zones traitées pendant la pulvérisation. Ne pas pénétrer dans les zones traitées tant que la pulvérisation n'est pas complètement sèche.

Pulvérisation de grandes cultures :

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille moyenne correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

**MÉTHODE :**

NE PAS appliquer du haut des airs. Application terrestre seulement.

**NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS :**

NE PAS effectuer plus de deux applications généralisées par saison, excluant les traitements localisés.

**DOSE RECOMMANDÉE À L'HECTARE :**

Jusqu'à 1,9 L par application. Jusqu'à un total de 3,8 L par année. NE PAS effectuer plus de deux applications par année.

**SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE DANS LES ZONES NON-PÂTURÉES :**

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou septembre.

Appliquer 3,25 à 6,8 litres de produit dans 1000 à 3000 litres d'eau à l'hectare, par voie terrestre.

Par voie aérienne, appliquer 55 à 165 litres de bouillie de pulvérisation à l'hectare.

Si un mélange d'huile et d'eau est utilisé comme support, ajouter 15 litres d'huile et mélanger le tout dans 40 litres d'eau en agitant continuellement.

Utiliser la dose inférieure sur les espèces plus sensibles comme le cerisier à grappe, la symphorine de l'Ouest et le saule. NE PAS effectuer plus de deux applications par année. Quand on utilise un équipement portative, ne pas appliquer plus de 4,1 L par personne par jour.

Pulvériser les broussailles jusqu'à 3 mètres de hauteur quand le feuillage est bien développé.

Les applications effectuées aussitôt que les feuilles sont complètement déployées donnent habituellement les meilleurs résultats.

Appliquer un volume de bouillie suffisamment élevé pour mouiller complètement toutes les parties du plant jusqu'au sol.

Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres de hauteur devraient être coupés au sol et traités lorsque la repousse mesure plus que 0,6 mètre de hauteur.

En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 ou 3 semaines avant la gelée.

Pour diminuer les risques de dérive, un agent antidérive peut être ajouté. Pour connaître l'ordre de mélange, se conformer au mode d'emploi de l'étiquette de l'agent antidérive.

Application terrestre ou aérienne.

Quand on utilise un équipement portative, ne pas appliquer plus de 7,6 L par personne par jour sans un respirateur ou 12,1 L par personne par jour avec un respirateur.

**TRAITEMENT DE LA BASE DU TRONC ET DES SOUCHES :**

Suppression des broussailles ligneuses et des jeunes arbres difficiles à supprimer. La solution peut être appliquée à la base des broussailles et des jeunes arbres à n'importe quel moment de l'année, avant la formation de l'écorce liégeuse. Pour prévenir la repousse, traiter les souches immédiatement après la coupe en pulvérisant ou en peignant les souches, les racines exposées et les surfaces coupées. Il est essentiel de tremper à fond. Mélanger 2,5 L dans 100 L de mazout. Pulvériser jusqu'au ruissellement. Quand on utilise un équipement portative, ne pas appliquer plus de 2700 g e. a. (4,1 L) par personne par jour.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :****Mauvaises herbes sensibles :**

Laiteron potager, Bardanette épineuse (avant le stade de 4 feuilles), Bardane (avant le stade de 4 feuilles), Lampourde glouteron, Vergerette annuelle, Caméline faux-lin, fausse herbe à poux, Sagesse-des-chirurgiens, Grande herbe à poux, Salsifis majeur, Kochia, Chénopode blanc, Moutardes (sauf des chiens et tanaïse), Crépis des toits (à l'automne et à 1-2 feuilles au printemps), Plantain, Laitue scarole, Herbes à poux, Amarante à racine rouge, Anserine de Russie, Soude roulante, Bourse-à-Pasteur, Ortie royale, Tabouret des champs, Mélélot (plantule), Euphorbe à feuille de serpolet, Canola spontané, Radis sauvage, Tournesol sauvage (annuel)

**Doses pour supprimer les mauvaises herbes sensibles :**

Petites plantules (2-4 feuilles): en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 0,5 à 0,8 L/ha. Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 0,8 L/ha. À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

**Mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :**

Patience crépue (appliquer avant le stade de 4 feuilles), Moutarde des chiens, Lépidie des champs, Sagesse-des-chirurgiens (si traitée avant le stade rosette au printemps), Sénecion vulgaire, Galinsoga cilié, Éperuvère, Prunelle vulgaire, Renouée des oiseaux (appliquer avant le stade de 4 feuilles), Crépis des toits (si traité avant le stade rosette au printemps), Chénopode glauque, Matricaire odorante, Amarante fausse-blite, Pourpier potager, Petite oseille, Moutarde tanaïse, Amarante blanche, Abutilon

**Doses pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :**

Petites plantules (2-4 feuilles): en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 0,9 à 1,3 L/ha. Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 1,3 L/ha. À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

**Mauvaises herbes très difficiles à supprimer – on ne peut s'attendre qu'à une suppression de la végétation aérienne :**

Armoise bisannuelle, Laitue bisannuelle, Chardon vulgaire, Bardane, Renoucule, Chardon des champs, Chicorée sauvage, Patience crépue, Pissenlit, Liseron des champs, Céraïste des champs\*, Prêle des champs\*, Herbe à gomme, Liseron des haies, Ortie royale (avant le stade de 4 feuilles)\*, Cranson dravier, Renouée persicaire\*, Euphorbe éscule, Céraïste vulgaire\*, Laiteron des champs, Centaurée de Russie, Matricaire inodore, Renouées\*, Sarrasin de Tartarie, Cardère des bois, Tournesol spontané, Renouée liseron\*, Barbarée vulgaire (supprimée avec des applications faites avant le stade de 4 feuilles). \* Utiliser la dose la plus élevée pour la suppression.

**Doses pour les mauvaises herbes très difficiles à supprimer :**

Petites plantules (2-4 feuilles): en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 1,1 à 1,3 L/ha. Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches et fraîches, infestations sévères : 1,3 L/ha. À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**RESTRICTION QUANT À L'USAGE - ENTRETIEN DES FORÊTS ET DES BOISÉS :** NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

**DÉGAGEMENT DES CONIFÈRES - APPLICATION AÉRIENNE :** Pour supprimer les feuillus indésirables dans les peuplements de sapins, de pruches, d'épinettes et de pins, utiliser 3,63 à 4,7 L/ha de SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 dans une bouillie de 30 à 80 L/ha. Utiliser de l'eau ou un mélange "huile-eau".\* Il est à noter qu'il ne faut jamais verser d'eau ou de mélange contenant de l'eau dans le récipient de SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 ou dans la solution prémélangée à base d'huile. Le SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 dans l'eau ou dans une bouillie à base d'huile forme une émulsion et non une solution, donc une séparation de l'émulsion peut se produire si la bouillie n'est pas agitée continuellement jusqu'à ce qu'elle soit complètement utilisée. Une agitation mécanique est recommandée. Pour éviter d'endommager les conifères, pulvériser seulement lorsque toute nouvelle croissance végétative est durcie, lorsque les bourgeons terminaux sont pointus.

Assurez-vous que les conifères ne sont pas dans la deuxième phase active de croissance vers la fin de l'été. Les feuilles ne devraient pas avoir commencé à changer de couleur. La suppression des espèces qui tallent beaucoup, comme l'érable, le tremble et le peuplier peut être moins efficace. Le framboisier n'est pas supprimé et s'il est présent, il peut proliférer lorsque les feuillus sont enlevés.

**PRÉPARATION DES SITES D'AMÉNAGEMENT- APPLICATION AÉRIENNE :** Pour supprimer les feuillus sur des sites où l'on desire planter des conifères, utiliser 4,7 à 7,26 litres de SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 dans 30 à 100 litres de bouillie à l'hectare. Pulvériser d'une façon uniforme lorsque le feuillage est bien développé et lorsque le sous-bois est en pleine croissance. Quand la croissance est active et que le sol est humide, une pulvérisation peut être faite de 2 à 3 semaines avant la première gelée. Utiliser un mélange à 10% huile-eau\* pour de meilleurs résultats. NOTE : Lors de la préparation des sites, ne pas planter des conifères avant de pulvériser car les conifères présents lors de la pulvérisation peuvent être endommagés ou détruits. Afin de réduire les possibilités de dérive sur les terrains non agricoles, un agent anti-dérive peut être ajouté. Bien suivre le mode d'emploi de l'étiquette de l'agent anti-dérive pour obtenir un bon mélange pour obtenir un bon mélange. \* Pour préparer le mélange "huile-eau", ajouter le SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 à l'huile dans un récipient séparé. L'agitation vigoureuse de 1 litre de SALVO L'ESTER DE 2,4-D 700 va émulsifier jusqu'à 10 litres d'huile dans une bouillie de 100 litres. Verser de l'eau dans le réservoir vide et ajouter lentement le mélange à base d'huile en agitant continuellement. Tout le mélange devrait être dans le réservoir lorsqu'on a versé 1/3 de la quantité totale d'eau requise. Si le mélange à base d'huile est versé dans le réservoir sans eau, l'ajoute de l'eau peut former une émulsion inversée (eau dans l'huile) qui sera très difficile à défaire.

**PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :** Lors d'application aérienne, on peut obtenir un recouvrement uniforme et minimiser la dérive en utilisant une pression de 235 kPa de pression ou moins aux buses, en dirigeant les buses vers l'arrière, en utilisant une rampe qui ne dépasse pas plus de 3/4 l'écartement des ailes de l'avion et en pulvérisant lorsque la vélocité du vent est moins de 8 km/h.

## Instructions sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

### Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### Mises en garde concernant l'utilisation

**AVANT UN ÉPANDAGE AÉRIEN SUR UNE FORÊT -** Consulter les cartes topographiques les plus récentes approuvées par la province pour la région à traiter (1:50 000) ou des renseignements encore plus récents (par ex. systèmes GPS) afin d'identifier les habitats aquatiques sensibles.

Les habitats aquatiques sensibles incluent :

- toutes les masses d'eau courante (lotique) ou stagnante (lénitique), y compris les réservoirs de retenue, les étangs de castors et les marais, qui apparaissent sur la carte ou le système GPS;
- toutes les masses d'eau courante (lotique) ou stagnante (lénitique) qui n'apparaissent pas sur la carte ou le système GPS, mais qui sont visibles à partir des airs. Appliquer seulement lorsque les conditions météorologiques au lieu du traitement permettent un recouvrement complet et uniforme de la culture. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage : Application des pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire doivent être présentes.

### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande

---

à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

**Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.